

TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST
ROUTE DE SALVIAC
46300 GOURDONUne marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
RCS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

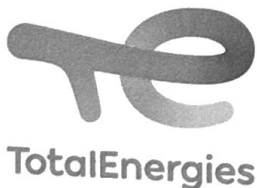
SD : 865002863222682

LA POSTE

554689 3743 1357
123 1/ 1 6ETS CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

ADRESSE DE LIVRAISON		ADRESSE DE FACTURATION	
CRUZ DOS SANTOS ANTOINE LIEU DIT PECH DE BLANCHARD CARRIERE - CUVE EPNR 46150 CRAYSSAC			
N° CLIENT 85340823	DATE 16/10/2025		
POUR NOUS CONTACTER			
Tél : 05 65 41 00 71 entreprises.lim@pso.totalenergies.com			

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
P00072 Excellium Pro Non Routier Produit P00072 : EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un GNR de qualité supérieure. Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tous autres usages non spécialement autorisés.	996,00 L		1079,07/1000L	29,90	1049,17/1000L 1044,97
CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
LCR 45j nets	1044,97	20 %	208,99	€ HT	1044,97 €
ÉCHÉANCE	01/12/2025			€ TVA	208,99 €
				NET À PAYER ▶	1 253,96 €



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code de Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST
477 BOULEVARD ALFRED DANAY
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEXN° CLIENT
85340823

N° FP06202629

DATE
16/10/2025NET À PAYER
1 253,96